

Contribution



« Conseil de Développement :
Lieu du faire ? »

Mise en place de « L'atelier » du
Conseil

Mars 2018

Le Conseil de Développement
du GrandAngoulême

Introduction :

Cette auto-saisine est issue de 3 contributions antérieures du Conseil de Développement.

Cet historique un peu complexe montre toutefois une grande cohérence dans les réflexions du conseil, les groupes se rejoignant dans leur approche.

La contribution « Aux actes citoyens » de 2016 proposait la création d'une université d'éducation populaire afin de permettre aux habitants de participer effectivement aux démarches de participation grâce à une formation/information sur les sujets abordés.

Quant à la contribution « Vivre ensemble de 2016 », plus large, très riche, elle préconisait entre autres de faire ensemble, d'investir l'espace public, une co-construction citoyenne basée également sur l'information, la formation du citoyen.

Toutes ces contributions ont comme convergence celle du FAIRE, « faire » voulant dire non plus seulement proposer que d'autres fassent mais faire nous-mêmes.

Le groupe-projet a donc choisi de poursuivre en 2017 cette réflexion sur ce nouvel axe de travail du Conseil de Développement qui va bien au-delà de ses missions légales.

Une double volonté a accompagné les travaux du groupe :

- faire en sorte que chaque citoyen puisse exercer sa citoyenneté
- faire évoluer le Conseil de Développement vers un rôle « d'agitateur », pouvoir sortir du cadre instituant !

Bref, nous lancer dans l'expérimentation !

Le groupe-projet,

« L'atelier » du Conseil de Développement

« Créer un groupe permanent chargé de mettre en œuvre les actions du Conseil de Développement en direction des citoyens et des acteurs du territoire »

Pourquoi :

- Volonté des membres du CDD d'être plus dans l'action
- Tester nos capacités d'expérimentations démocratiques, être dans le partage
- Renforcer l'information, la formation des citoyens
- Construire du commun sur l'Agglomération, animer le territoire

Objectifs :

- Créer un atelier expérimental innovant
- Développer des actions allant au plus près des citoyens, des acteurs et de leurs initiatives afin de développer la parole citoyenne sur le territoire (écoute / échange)
- Faire du « sur- mesure », être adaptable et à disposition des groupes-projets et /ou proposer des initiatives

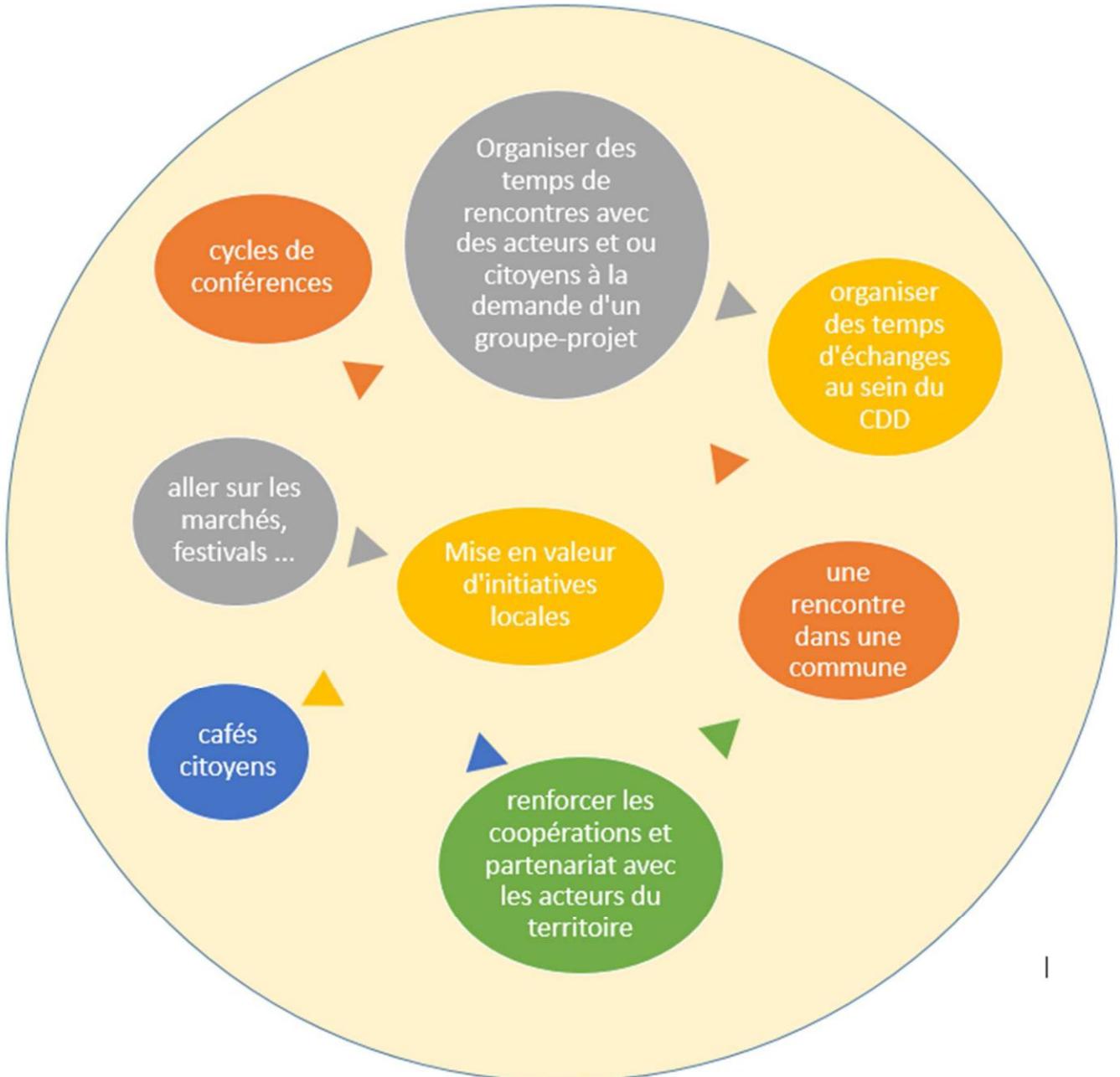
Méthodologie :

- Créer une boîte à outils pour le Conseil de Développement et à l'usage des citoyens (simple, ludique, opérationnelle ...)
- Organiser des rencontres formelles type « invitation du Conseil de Développement » (conférences, formation ...)
- Initier des rencontres informelles en « allant vers » (marché, initiatives locales ... le citoyen invite le citoyen ...)
- Co-construire avec les acteurs et citoyens du territoire
- Développer des outils de communication
- Définir les moyens nécessaires

Les suites :

Le groupe-projet arrête ses travaux en mars à la suite de cette proposition. Un appel à candidature va être lancé auprès des membres du Conseil de développement pour constituer ce groupe permanent.

Des exemples :



Annexes :

- Annexe 1 : Rappel des travaux antérieurs du CDD
- Annexe 2 : Démarche / méthodologie du groupe
- Annexe 3 : Composition du groupe-projet
- Annexe 4 : Fiche d'évaluation de l'avis

Annexe 1 : Rappel des travaux antérieurs du Conseil

Présentation des contributions du Conseil de Développement

« Aux actes citoyens » - 2014 » et « Charte de la participation citoyenne »- 2016

« Vivre et Agir autrement ensemble : citoyennes, acteur.trice.s, collectivités » - 2016

« Réseau de la participation citoyenne » - 2017

❖ Démocratie renouvelée – Aux actes citoyens- 2013-2014

La saisine « Aux actes citoyens » est partie du constat d'un désenchantement démocratique mêlé à un intérêt grandissant des citoyens à participer à l'action publique. Cette contribution s'est étalée sur un temps long, de novembre 2013 à décembre 2014. Il faut laisser le temps pour que les contributions puissent donner des suites.

Cette saisine a donné lieu à plusieurs préconisations de création :

- Charte de la participation citoyenne (groupe mixte élus, techniciens et membres du CDD)
- Observatoire/laboratoire des pratiques démocratiques
- Université d'éducation populaire

Cette saisine a également donné lieu à des suites (saisine sur l'élaboration d'une « Charte de la participation citoyenne », auto saisine sur la création « d'un réseau de la participation citoyenne » puis saisine sur « Faire agglomération ») mais aussi a permis l'émergence de convergences avec d'autres groupes –projets (« vivre et agir ensemble », « Tous égaux, égales face à la citoyenneté » et « Territoire »).

❖ « Vivre et Agir autrement ensemble » de mars 2015 à septembre 2016

Auto saisine après les attentats de janvier 2015. Le groupe s'est attaché à rentrer au contact des citoyens afin de comprendre les inters-culturalités et l'intergénérationnel, par le biais de rencontres telles que :

- les Musiques Métisses : sondages ayant permis de recueillir environ 300 propositions à la question du bien vivre ensemble,
- le Forum Santé,
- les acteurs du Territoire : réunion ayant permis de révéler les leviers, les freins des associations mais aussi leur besoin de faire quelque chose tous ensemble.

Evolution du groupe « Vivre ensemble » vers le « Vivre et agir autrement ensemble ».

Beaucoup de questions sont apparues et notamment, la problématique de la mise en œuvre d'une « pépinière associative » sur Grand Angoulême du type tiers-lieu. Face à cela, la question du « comment faire » a émergé.

Le groupe est parti d'un concept puis s'est nourri du terrain afin d'élargir le champ de vision, pour aboutir à la proposition de la création d'une pépinière.

Ont suivi des auditions qui ont mis l'accent sur le fait de l'importance de partager, de mutualiser, de mettre en réseau... mais fait qui se heurte aux questions « qui fait ? » et « qui a la légitimité » ? Pourquoi pas le CDD ?

❖ Réseau de la participation citoyenne - 2017

Poursuite des groupes-projets précédents avec comme enjeu l'étape intermédiaire de création d'un réseau de la participation citoyenne afin de fédérer les instances de démocratie participative dans le but de partager des expériences, des connaissances, de donner du sens...

Comme le groupe précédent des auditions ont eu lieu faisant ressortir une question « est-ce que l'on a légitimité à créer un réseau de réseau de réseau de réseau... ? ». Le groupe s'est retrouvé confronté à une impasse. D'où l'idée sous-jacente de créer un lieu du faire qui pourrait être le CDD.

Annexe 2 : Démarche / méthodologie du groupe

	Réunions	Objectifs
2017	5 réunions : Septembre à décembre	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges sur les avis et contributions antérieurs - Recherche des fils rouges
2018	3 réunions : Janvier à mars	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de création de l'atelier - Finalisation de la contribution

Annexe 3 : Composition du groupe-projet

NOM	PRENOM	ORGANISME
ACKER	Patrick	Citoyen
BISHOP	Anouk	Citoyenne - Animatrice
CHIRON	Dany	Citoyenne
CURMI	André	Représentant de la commune de Mouthiers - sur - Boème
DE TERNAY	Aude	Luxor Lighting - Rapporteuse
DEFOSSE	Gilles	Représentant de la commune de Mairie de Dignac
EPINOUX	Michel	CFDT
LANN	Jacques	Représentant de la commune de Voeuil et Giget
LASSALLE BUSSAC	Monique	ARDEVIE
MARCINIAK	Brigitte	UDDEN 16- Animatrice
MAUSSET	Véronique	Citoyenne
MENARD	Jean-Claude	Citoyen
PASCAL	Béatrice	Citoyenne
PEIGNET	Dominique	Citoyen- Rapporteur
RENOM	Sébastien	Citoyen
SALUDO	Michaël	Citoyen
TEILLET	Jean-Jacques	Citoyen
VALLADE	Bruno	Citoyen- Animateur
VERGER	Bernadette	Citoyenne

Annexe 4 : Fiche d'évaluation : modalités de suivi et d'évaluation de la contribution

Le Conseil de Développement, sur l'ensemble de ses travaux, a souhaité mettre en place «un droit de suite».

Pour ce faire, il préconise une fiche d'évaluation qui lui permet au cours de la durée du mandat, de suivre et d'évaluer la manière dont la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême et ses acteurs se sont appropriés chaque avis ou contribution du Conseil de Développement.

Court terme
- Mise en place de l'atelier
Moyen terme
- Evaluation des actions produites et de leurs effets
Long terme

